

## AVIS

Le reposoir où le Saint-Sacrement est conservé depuis l'office du jeudi saint jusqu'à celui du vendredi saint n'est pas un sépulcre mais un *trône* érigé en l'honneur de la Sainte-Eucharistie. Tout appareil lugubre en est donc banni, et l'on doit l'orner de lumières et de tentures comme quand le Saint-Sacrement est solennellement exposé. L'expérience montre que des précautions spéciales doivent être prises pour prévenir les accidents du feu.

Depuis l'office du matin du vendredi saint jusqu'à celui du samedi saint le Saint-Sacrement est conservé aussi privément que possible ; et l'on se contente de tenir une seule lampe allumée devant le tabernacle où il repose.

Les offrandes que les fidèles font à l'occasion de la visite des reposoirs le jeudi saint doivent être recueillies, sans qu'on appelle leur attention par aucun bruit incompatible avec le religieux silence que ces circonstances si solennelles exigent.

C'est en frappant une pierre que l'on doit se procurer le feu nouveau du samedi saint. La rubrique du missel le commande expressément. *Excutitur ignis de lapide* ; la première oraison de la bénédiction inculque la même loi, et en donne la raison spirituelle. La pierre d'où jaillit le feu représente Jésus-Christ, frappé pendant sa passion et devenu la lumière du monde : *Deus qui per Filium tuum angularem scilicet lapidem, claritatis lux ignem fidelibus contulisti... etc.*

*Communiqué de l'Archevêché.*

## DISCOURS DU SOUVERAIN-PONTIFE AU SACRÉ-COLLEGE.

Le 2 mars marque l'anniversaire de la naissance de N. T. S. P. le Pape, en 1810, et, le 3 mars, celui de son couronnement, en 1878. A l'occasion de ce double anniversaire, le Souverain-Pontife a reçu, en audience solennelle, les EEmes cardinaux et les RRmes prélats, dont les hommages, les vœux et les sentiments dévoués ont été exprimés par le cardinal-doyen, l'Eme Charles Sacconi. Sa Sainteté a répondu par un important discours dont voici le texte authentique, emprunté au *Moniteur de Rome* :

“ Quoique profondément contristé par la perte toute récente d'un des membres les plus distingués du Sacré-Collège, qui, dans sa vie peu longue, mais active, a su rendre au Saint-Siège de nombreux et insignes services, et qui, d'un cœur sincèrement dévoué, Nous a toujours prêté une assistance intelligente et fidèle, — cependant, Nous ne pouvons faire moins que d'accueillir avec la plus vive satisfaction les félicitations et les vœux que vous, Monsieur le Cardinal, vous Nous exprimez au nom de tout le Sacré-Collège, au commencement de la dixième année de Notre